

# BUDGET COMMUNAL 2024

## La Haye-Fouassière

**Budget global : 7,2 millions**

- Dépenses de fonctionnement : 4,9 millions d'euros
- Dépenses d'investissement : 1,3 million d'euros
- Endettement (avant nouvel emprunt) : 4,4 millions d'euros
- Capacité de désendettement : 4,3 années

**Vincent Magré**

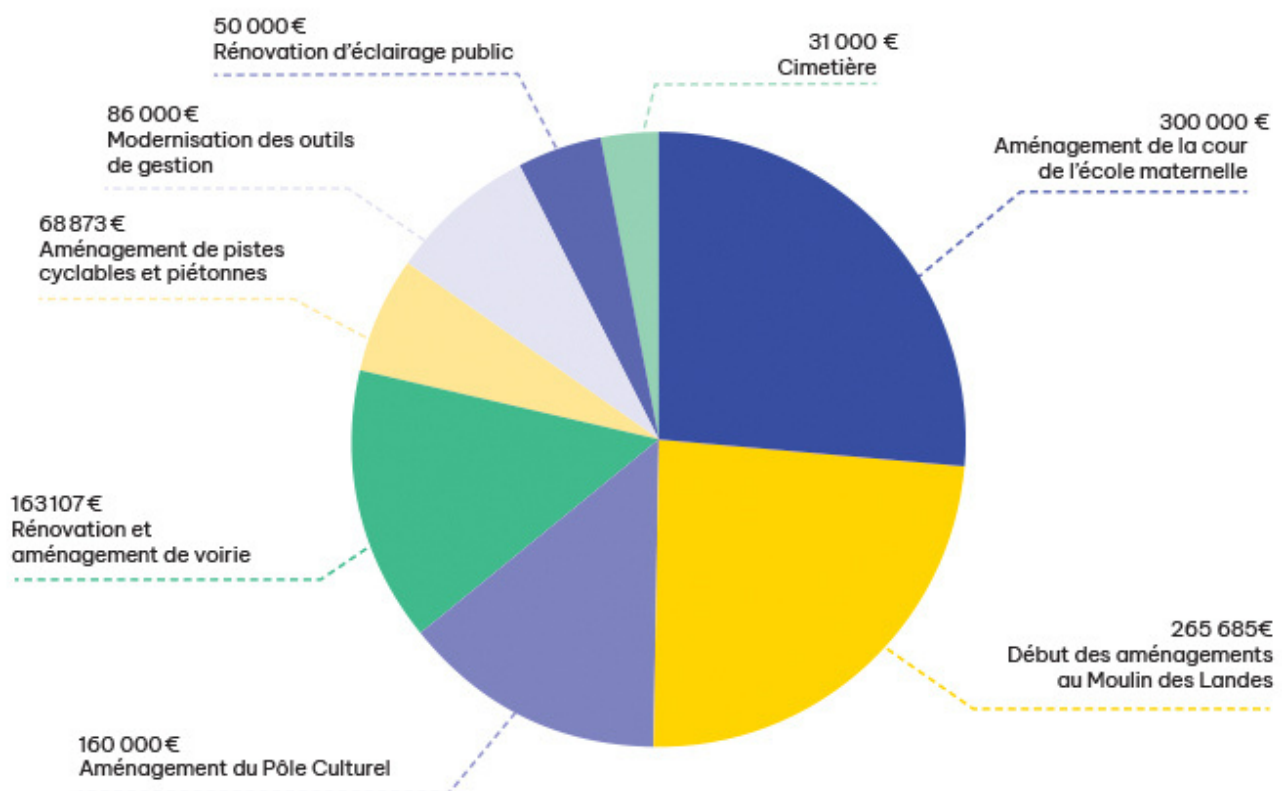
*Maire*

### Investir sereinement

“Le contexte économique et financier national en 2024 n’est pas plus rassurant que les années précédentes. L’inflation, même réduite par rapport à 2023, continue d’impacter les finances locales et des doutes persistent sur la pérennisation des dotations de l’État, compte tenu du déficit qui est le sien. Cela doit nous conduire à être prudent·es dans nos anticipations budgétaires.

Pour autant, nous devons continuer à investir : pour moderniser l’administration et maintenir des services de qualité au profit de toutes et tous ; pour bâtir la ville de demain en respectant les enjeux de la transition écologique. Cette année encore, ce sont près d’1.3 million d’euros que nous investirons dans la rénovation des voiries communales, dans les liaisons douces, dans de nouveaux équipements, etc. Nous le faisons dans un cadre budgétaire équilibré et maîtrisé qui nous permet d’appréhender l’avenir avec efficacité et sérénité.”

### 1,3 million d'euros d'investissement Les principaux projets pour l'année 2024



Dans la poursuite des budgets des années précédentes qui ont permis de stabiliser les finances communales, le budget 2024 a été construit sur 4 piliers :

- Une forte volonté de **stabiliser la capacité d'autofinancement (CAF)** pour les 3 prochains exercices.
- Une vigilance quant à la **maitrise des dépenses de fonctionnement** prévues pour l'année 2024.
- **L'engagement d'un bon niveau d'investissement** sur les prochains exercices.
- La volonté d'**améliorer la capacité de désendettement** pour éviter le recours à l'emprunt.

**Philippe Formentel**

*Adjoint Finances*

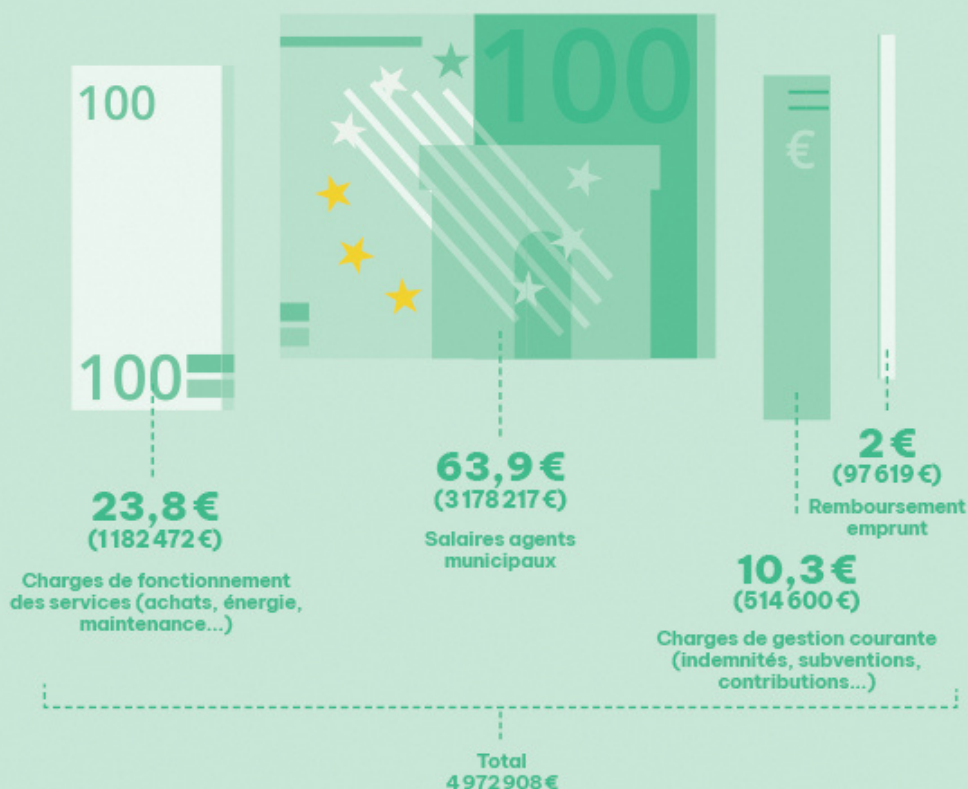
### Confiance et vigilance

“Après une année 2022 où les recettes ont progressé moins vite que les dépenses, l'année 2023 a été marquée par une maîtrise des dépenses et une progression des recettes et donc, en conséquence, un résultat positif.

Le fonds de roulement, qui peut s'apparenter à une réserve, permet de couvrir le décalage entre l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses. Ce fonds de roulement, qui est en augmentation chaque année depuis 2020, nous permet d'être serein-es quant à la réalisation des investissements prévus.

Néanmoins, le passé récent, avec les variations de l'inflation et les mesures gouvernementales, nous invite à suivre de très près les charges de fonctionnement et de personnel, avec leurs évolutions en cours d'année, pour éviter toute dérive qui viendrait mettre en difficulté les perspectives d'équilibre.”

## QUAND LA COMMUNE DÉPENSE 100 EUROS, COMMENT SONT-ILS UTILISÉS ?



# BUDGET COMMUNAL 2024

## La Haye-Fouassière

### Budget global : 7,2 millions

- Dépenses de fonctionnement : 4,9 millions d'euros
- Dépenses d'investissement : 1,3 million d'euros
- Endettement (avant nouvel emprunt) : 4,4 millions d'euros
- Capacité de désendettement : 4,3 années

### Investir sereinement

“Le contexte économique et financier national en 2024 n'est pas plus rassurant que les années précédentes. L'inflation, même réduite par rapport à 2023, continue d'impacter les finances locales et des doutes persistent sur la pérennisation des dotations de l'État, compte tenu du déficit qui est le sien. Cela doit nous conduire à être prudent-es dans nos anticipations budgétaires.

Pour autant, nous devons continuer à investir : pour moderniser l'administration et maintenir des services de qualité au profit de toutes et tous ; pour bâtir la ville de demain en respectant les enjeux de la transition écologique.

Cette année encore, ce sont près d'1.3 million d'euros que nous investirons dans la rénovation des voiries communales, dans les liaisons douces, dans de nouveaux équipements, etc. Nous le faisons dans un cadre budgétaire équilibré et maîtrisé qui nous permet d'appréhender l'avenir avec efficacité et sérénité.”

**Vincent Magré, Maire**

### 1,3 MILLION D'EUROS D'INVESTISSEMENTS

#### Opérations principales

Aménagement de la cour de l'école maternelle : 300 000€

Début des aménagements au Moulin des Landes : 265 685€

Aménagement du pôle culturel : 160 000 €

Rénovation et aménagement de voirie : 163 107 €

Aménagement de pistes cyclables et piétonnes : 68 873 €

Modernisation des outils de gestion : 86 000 €

Rénovation d'éclairage public : 50 000€

Cimetière : 31 000€

**Dans la poursuite des budgets des années précédentes qui ont permis de stabiliser les finances communales, le budget 2024 a été construit sur 4 piliers :**

- Une forte volonté de stabiliser la capacité d'autofinancement (CAF) pour les 3 prochains exercices.
- Une vigilance quant à la maîtrise des dépenses de fonctionnement prévues pour l'année 2024.
- L'engagement d'un bon niveau d'investissement sur les prochains exercices.
- La volonté d'améliorer la capacité de désendettement pour éviter le recours à l'emprunt.

### **Confiance et vigilance**

"Après une année 2022 où les recettes ont progressé moins vite que les dépenses, l'année 2023 a été marquée par une maîtrise des dépenses et une progression des recettes et donc, en conséquence, un résultat positif.

Le fonds de roulement, qui peut s'apparenter à une réserve, permet de couvrir le décalage entre l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses. Ce fonds de roulement, qui est en augmentation chaque année depuis 2020, nous permet d'être serein-es quant à la réalisation des investissements prévus.

Néanmoins, le passé récent, avec les variations de l'inflation et les mesures gouvernementales, nous invite à suivre de très près les charges de fonctionnement et de personnel, avec leurs évolutions en cours d'année, pour éviter toute dérive qui viendrait mettre en difficulté les perspectives d'équilibre."

**Philippe Formentel,**  
**Adjoint Finances**

## **DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

**Quand la commune dépense 100 euros, comment sont-ils utilisés ?**



**23,8 %**

**1182 472 €**

Charges de  
fonctionnement  
des services  
(achats, énergies,  
maintenance...)



**63,9 %**

**3178 217 €**

Salaires agent-es  
municipaux



**10,3 %**

**514 600 €**

Charges de gestion  
courante (indemnités,  
subventions, contributions...)



**2 %**

**97 619 €**

Remboursement  
emprunt

**Total :**

**4972 908 €**